







SECOURS EN MONTAGNE



L'indemnité soumise au DGPN

Depuis des mois, **UNITÉ SGP POLICE** demande la mise en place d'une **Indemnité Exclusive de Secours en Montagne**, véritable reconnaissance du risque encouru par les CRS montagnards.

Reçu en audience le mardi 12 septembre 2017, par Eric Morvan, DGPN, **UNITÉ SGP POLICE**, par la voix de son secrétaire général, Yves LEFEBVRE, et de son secrétaire national aux CRS, Grégory JORON, rappelait ses exigences en la matière.

-  La difficulté de la formation initiale et son haut niveau technique
-  Les dizaines de formation et l'expérience nécessaire pour accéder au titre de « chef des opérations de secours »
-  Le nombre de collègues décédés en opération rendant la spécialité comme la plus « meurtrière » dans l'accomplissement de la mission
-  Le courage dont ils font preuve quotidiennement



MÉRITENT ENFIN UNE RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT

UNITÉ SGP POLICE réitère sa demande de reconnaissance des montagnards CRS à hauteur de leur engagement quotidien par la mise en place d'une Indemnité Exclusive de Secours en Montagne.

UNITÉ SGP POLICE au service des montagnards depuis toujours !



On ne lâche rien !

www.unitesgppolice.com - 13/09/2017

